



INTERFACE

N° 42

AVRIL - MAI - JUIN - 2016

Echos du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale • UNOCA • Bulletin trimestriel d'information



Lors de la 7718^e séance du Conseil de sécurité tenue le 15 juin à New York, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, a présenté le 10^e Rapport sur la situation dans la sous-région et sur les activités de l'UNOCA. Un nouveau cadre de coopération avec la CEEAC a été signé la veille de cet événement. *Pages 2-4*



Vasyl Sydorenko prend sa retraite :
l'UNOCA rend hommage à un pionnier - *Page 16*



Paix et sécurité - Afrique centrale : briefing du Chef de l'UNOCA avec le Corps diplomatique - *P. 10*

PROCESSUS ELECTORAUX PACIFIQUES : les Nations Unies rappellent le rôle crucial des médias

Dossier sur les ateliers de renforcement des capacités des journalistes gabonais, santoméens et équato-guinéens - *Pages 11 - 13*

RCA : le Représentant spécial salue le succès de la transition dans une région traversée de tensions politiques

Lors de la 7718^e séance du Conseil de sécurité tenue le 15 juin, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, a présenté le 10^e Rapport sur la situation dans la sous-région et sur les activités de l'UNOCA. Il a mis en relief le déroulement des récentes élections présidentielles et législatives en République centrafricaine, en précisant qu'elles ont permis d'achever avec succès la période de transition politique. « Je suis heureux que le pays ait franchi cette étape importante qui le place de retour sur le chemin de la paix durable, du développement et de la consolidation d'une paix de long terme », a-t-il déclaré. « Dans le même temps, les défis que le pays doit relever restent immenses », a-t-il précisé, mentionnant les besoins humanitaires pressants, la très grande pauvreté et les réformes nécessaires dans le secteur de la sécurité.

Il a rappelé que les groupes armés contrôlaient toujours des zones étendues du pays et a indiqué que le Gouvernement a besoin d'un appui « politique, financier et programmatique » de la communauté internationale pour assurer la restauration de l'autorité de l'État sur tout le territoire. « Malgré les développements positifs récents, il est crucial que les partenaires de la République centrafricaine restent engagés et redoublent leur assistance », a souligné M. Bathily.

Le Chef de l'UNOCA a fait observer que des tensions politiques préoccupantes en lien avec de récents et futurs processus électoraux subsistaient dans d'autres pays de l'Afrique centrale. Il a expliqué que ces tensions sapent la consolidation de la stabilité, du développement et de la démocratie dans les pays de la sous-région, ainsi que le processus d'intégration. M. Bathily a jugé crucial de redoubler d'efforts et de renforcer les mesures de prévention dans les pays où des élections doivent se tenir cette année, y compris par la promotion d'un dialogue politique inclusif.

La présentation du 10^e Rapport sur les activités de l'UNOCA a été suivie d'un point de presse en compagnie de M. François Delattre, Représentant permanent de la France auprès de l'ONU et Président du Conseil de sécurité pour le mois de juin 2016 (photo ci-dessus).



Une attitude de MM. François Delattre, Représentant permanent de la France auprès de l'ONU et Président du Conseil de sécurité pour le mois de juin, et Abdoulaye Bathily lors du briefing à la presse à l'issue des travaux.

Boko Haram : une menace toujours sérieuse pour la stabilité régionale

Lors de son briefing devant le Conseil de sécurité, le Chef de l'UNOCA a également évoqué les activités de Boko Haram. Il a noté que les efforts collectifs des pays du bassin du lac Tchad avaient entamé la capacité de ce groupe terroriste à lancer des attaques fréquentes, comme il avait pu le faire par le passé. Cependant, la réussite des opérations contre-insurrectionnelles est souvent entravée par le fait que des éléments de Boko Haram vivent au sein de la population, a-t-il dit, ajoutant que le groupe terroriste représentait toujours une menace sérieuse pour la stabilité régionale. Le risque que Boko Haram devienne l'élément catalyseur d'autres menaces terroristes dans

la sous-région ne doit pas être écarté, a-t-il estimé.

M. Bathily a jugé essentiel que les partenaires internationaux maintiennent leur appui pour mettre fin à cette menace et promeuvent une approche régionale, comme cela a été souligné lors du second Sommet pour la sécurité régionale d'Abuja le 14 mai. « J'exhorte la communauté internationale à appuyer la Force multinationale mixte par la mobilisation d'un soutien politique, logistique et financier flexible », a-t-il insisté. Il a également affirmé que l'appui international aux pays touchés par les activités de Boko Haram serait capital pour remporter la lutte contre ce groupe terroriste.

Lutte contre la LRA : l'UNOCA continue son engagement actif afin de remédier au déficit de coordination

Rappelant la menace que constitue l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), M. Bathily a indiqué au Conseil de sécurité que ce groupe terroriste avait fortement intensifié ses activités en République centrafricaine, s'aventurant dans des zones où elle n'était encore que peu présente. Des éléments de la LRA ont aussi continué d'attaquer la population civile dans le nord-est de la République démocratique du Congo. « La LRA paraît s'écarter de sa posture de retrait adoptée ces derniers temps, en lançant des attaques dans des zones plus peuplées et en enlevant un plus grand nombre d'enfants », a-t-il dit. D'où l'inquiétude exprimée par rapport au retrait annoncé des troupes ougandaises opérant au sein de la Force régionale d'intervention de l'Union africaine (UA) chargée de lutter contre la LRA, et la nécessité de demander à Kampala de retarder le départ des dites troupes.

M. Bathily a précisé que l'UNOCA avait continué son engagement actif afin de remédier au déficit de coordi-



nation dans la lutte contre la LRA, en lien avec l'UA.

Le Secrétaire général de la CEEAC rappelle les missions fondamentales de l'organisation sous-régionale



Photo ONU/Manuel Elias

es relations dynamiques entre l'UNOCA et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) se sont une fois de plus traduites par la présence du Secrétaire général de cette institution au Conseil

Devant le Conseil de sécurité, M. Allam-Mi a exposé les réformes institutionnelles de la CEEAC auxquelles les États membres et pour lesquelles ils ont sollicité, là encore, l'appui de la communauté internationale et notamment des Nations Unies. Créée en 1983, elle (la CEEAC) représente un espace économique de 6,6 millions de kilomètres carrés comptant 160 millions d'habitants, qui a pour but de promouvoir une coopération harmonieuse entre ses États membres, ainsi qu'un développement équilibré et auto-entretenu dans tous les domaines d'activités socioéconomiques. C'est à ce titre que la communauté a lancé le 13 mai dernier à Kinshasa la Zone de libre-échange de la CEEAC.

de sécurité lors de la présentation du 10^e Rapport du SG/ONU sur les activités de l'UNOCA. M. Ahmad Allam-Mi a rappelé les activités de cette organisation sous-régionale qui, a-t-il noté, constitue un des huit piliers de la construction de l'intégration africaine, alors que les communautés économiques régionales jouent un rôle essentiel dans la prévention et le règlement des conflits ainsi que la consolidation de la paix, de la sécurité et de la gouvernance sur le continent.

fonctionne en harmonie avec celle de l'Union africaine.

Appuis importants à la RCA

M. Allam-Mi a présenté plusieurs actions menées par la CEEAC dans ce domaine, en particulier en République centrafricaine (RCA) où les États membres ont consenti depuis plus de deux décennies des efforts importants. Il a notamment rappelé que la contribution

financière de la CEEAC décidée en novembre 2015 lors d'un sommet extraordinaire avait été déterminante pour tenir les élections et conclure la transition dans les délais. Aujourd'hui encore, la CEEAC reste saisie de la situation en RCA, a souligné le Secrétaire général de cette organisation.

Il a également mis l'accent sur les conflits électoraux, la crise au Burundi et dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) ainsi que les séquelles de la crise en République centrafricaine, qui affectent la situation politique, sécuritaire et humanitaire de l'Afrique centrale.

États de la communauté, le Tchad et le Cameroun.

Tout en se félicitant de l'excellente qualité du rapport du Secrétaire général, de l'ONU sur les activités de l'UNOCA, le SG de la CEEAC a invité à « nuancer » certains aspects politiques, estimant que les États de la région traversent une phase de transition durant laquelle le soutien de la communauté internationale ne devrait pas leur faire défaut.

Non prévues dans le mandat originel de la CEEAC, les questions de paix et de sécurité se sont imposées à l'organisation lorsqu'elle est sortie de sa léthargie, du fait des guerres qu'ont connu 7 de ses 10 États membres entre 1992 et 1998, a expliqué M. Allam-Mi. L'architecture de paix et de sécurité de la Communauté

Tout en se félicitant de l'excellente qualité du rapport du Secrétaire général sur les activités de l'UNOCA, M. Allam-Mi a invité à « nuancer » certains aspects politiques, estimant que les États de la région traversaient une phase de transition durant laquelle le soutien de la communauté internationale ne devait pas leur faire défaut.

Sur tout un autre plan, M. Allam-Mi a appelé la communauté internationale à soutenir la Force multinationale mixte dans sa lutte contre Boko Haram ; un combat dans lequel sont engagés deux

Ce texte et celui de la page 2 ont été publiés avec la collaboration de la Section des Communiqués de presse (Division de l'Information et des Médias, Département de l'Information publique des Nations Unies).

UNOCA – CEEAC : un nouveau cadre de coopération pour renforcer la collaboration



Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abdoulaye Bathily, et le Secrétaire général de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), M. Ahmad Allam-mi, ont signé le 14 juin à New York un nouveau cadre de coopération pour renforcer davantage la collaboration entre les institutions dont ils ont la charge.

« L'UNOCA et le Secrétariat général de la CEEAC sont des partenaires naturels. Face aux défis immenses auxquels fait face l'Afrique centrale, nous sommes engagés à continuer à privilégier l'unité dans l'action, à mutualiser nos moyens et à travailler de manière concertée pour contribuer à la paix, à la stabilité et au développement de la sous-région, y compris en soutenant les efforts des Etats et des peuples dans ces domaines », a expliqué M. Abdoulaye Bathily, qui était à New York pour la présentation au Conseil de sécurité du 10^e Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les activités de l'UNOCA.

Plan d'action annuel

Dans cette perspective, l'UNOCA et le Secrétariat général de la CEEAC entendent mettre l'accent sur la prévention et la résolution pacifique des conflits, l'assistance aux processus électoraux, la gouvernance, les droits de l'homme, les questions liées au genre, à la jeunesse et à la société civile. La lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale, la piraterie maritime et le braconnage ainsi que la promotion de l'intégration régionale figurent également parmi les priorités des deux institutions.

Un plan d'action annuel définit les activités conjointes qui seront menées à cet égard.

Ces activités comprennent, entre autres, des missions d'évaluation, des actions de diplomatie préventive et des ateliers de renforcement de capacités.

Des mécanismes de suivi et d'évaluation ont été mis en place afin de garantir la mise en œuvre du nouveau cadre de coopération, qui prend en considération les objectifs fixés par le Conseil de sécurité lors de la prorogation du mandat de l'UNOCA (2015-2018). Il a été développé par les équipes techniques des deux institutions lors d'une retraite organisée du 25 au 26 avril 2016 à Libreville (voir page 5). Il remplace l'ancien cadre de coopération conclu entre l'UNOCA et la CEEAC le 3 mai 2012 dans la capitale gabonaise.

L'UNOCA et la CEEAC entendent mettre l'accent sur la prévention et la résolution pacifique des conflits, l'assistance aux processus électoraux, la gouvernance, les droits de l'homme, les questions liées au genre, à la jeunesse et à la société civile. La lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale, la piraterie maritime et le braconnage ainsi que la promotion de l'intégration régionale figurent également parmi les priorités des deux institutions.



COOPÉRATION UNOCA - CEEAC : une retraite conjointe pour redéfinir les priorités



Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ont organisé, du 25 au 26 avril 2016, une retraite conjointe à Akouango village, dans la zone nord de Libreville, en présence des collègues venus de la MONUSCO et de l'UNOWAS. Les participants ont dressé le bilan de la coopération scellée le 3 mai 2012 entre l'UNOCA et la CEEAC. Après avoir passé en revue les sujets d'intérêt commun et les défis auxquels font face les deux institutions, ils ont notamment identifié leurs forces et leurs faiblesses tant au niveau structurel, institutionnel que programmatique. Les discussions ont permis de définir et d'adopter un nouveau cadre stratégique de coopération ainsi qu'un plan de travail annuel.

Ces documents sont essentiellement structurés autour des domaines prioritaires des deux institutions : la prévention et la résolution pacifique des conflits, y compris la médiation et les bons offices ; l'assistance aux processus électoraux ; les droits de l'homme ; l'intégration économique et le développement social ; la gouvernance ; la lutte contre le terrorisme et d'autres formes de criminalité transnationale ; la promotion du genre, de la jeunesse et de la société civile.

L'expérience de la coopération entre le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a enrichi les débats. Elle a été présentée par Moudjib Djinadou, Chef de la Section politique de l'UNOWAS.

Plusieurs activités conjointes envisagées

Le plan de travail annuel mis en place lors de la retraite d'Akouango prévoit des actions conjointes entre le Secrétaire général de la CEEAC et le Représentant spécial du SG/ONU, Chef de l'UNOCA. Une conférence de haut niveau sur l'intégration économique en tant que levier de paix et de sécurité en Afrique centrale figure également en bonne place dans cet agenda commun.

Par ailleurs, la CEEAC, la CEDEAO, l'UNOCA et l'UNOWAS envisagent d'organiser un atelier sur la prévention des violences liées aux processus électoraux. ONU Femmes se joindra également à l'UNOCA et à la CEEAC pour un séminaire sur la participation des femmes dans la vie politique en Afrique centrale, etc.

Des Points focaux des deux différentes institutions concernées travailleront en synergie pour assurer la mise en œuvre des programmes proposés.



Joyeux anniversaire à Karna et à Placide

En marge des travaux de la deuxième journée de la retraite UNOCA-CEEAC (26 avril 2016), les participants ont souhaité un joyeux anniversaire à deux collègues : MM. Karna Soro, Chef de la Section politique de l'UNOCA, et Placide Ibouanga, Chef de Service de Communication de la CEEAC. Ils ont eu droit à une cérémonie conviviale autour d'un gâteau appêté pour la circonstance.

Afrique centrale : l'ONU et les Etats membres de l'UNSAC pour une paix durable en RCA



L'examen de la situation géopolitique et les discussions sur les activités des groupes terroristes ainsi que sur les menaces à la stabilité de la sous-région étaient au cœur des préoccupations lors de la 42^e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) tenue à Bangui, la capitale de la République centrafricaine (RCA), du 6 au 10 juin. Une attention particulière a été accordée à la reconstruction de la RCA. Dans une Déclaration adoptée

retour à l'ordre constitutionnel suite à la mise en place des nouvelles institutions issues des législatives et de la présidentielle tenues entre décembre 2015 et mars 2016. Ils ont exhorté « tous les acteurs politiques ainsi que les organisations de la société civile à participer au dialogue et à s'engager effectivement dans le processus de désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement (DDRR), afin de jouer pleinement leur rôle dans le renforcement de la démocratie et de la consolidation de la paix » en RCA.

Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a lancé un appel allant dans le même sens. Dans un message lu le 9 juin par Mme Diane Corner, sa Représentante spéciale adjointe en RCA, il a plaidé pour que toutes les parties prenantes continuent « à mettre l'accent sur les mesures visant à parvenir à une paix durable en République centrafricaine », y compris dans le cadre de l'UNSAC. La Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations Unies en République centrafricaine (MINUSCA) a fait une présentation permettant d'apprécier le niveau d'engagement de l'ONU dans cette dynamique. Les principales priorités du Gouvernement ont été passées en revue, avec une insistance sur la nécessité de soutenir les réformes concernant la gouvernance, la sécurité, l'état de droit, les droits de l'homme, la lutte contre l'impunité et la réconciliation nationale.

La 43^e réunion de l'UNSAC, prévue à Sao Tomé avant la fin de l'année 2016, permettra de faire une nouvelle évaluation des efforts entrepris pour consolider la paix dans la sous-région.

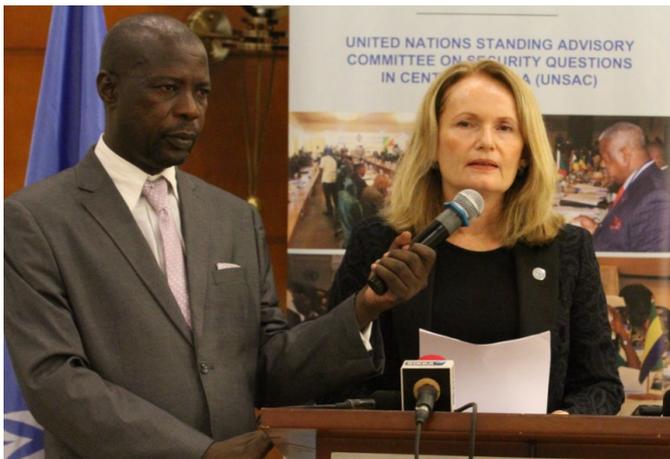
Bangui, précise que cet appui s'étend sur plusieurs autres fronts, en particulier la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, le braconnage, le terrorisme et les groupes armés (Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur/LRA), etc.

Fonctionnement du Comité

La 43^e réunion de l'UNSAC, prévue à Sao Tomé avant la fin de l'année 2016, permettra de faire une nouvelle évaluation du chemin parcouru dans la lutte contre ces menaces transversales ainsi que des efforts entrepris pour consolider la paix dans la sous-région. Ils examineront aussi à nouveau la situation financière préoccupante du Comité, laquelle a fait l'objet d'une Déclaration adoptée à Bangui et suggérant aux Chefs d'Etat et de Gouvernement de « se prononcer sur le caractère contraignant de la contribution de chaque Etat membre du Comité [10 000 dollars US par an] en vue d'en assurer le fonctionnement optimal et efficace » (voir page 7).

En attendant, la RCA assurera la présidence tournante du Comité pour les six prochains mois. Le Gabon lui a en effet passé le témoin lors de la cérémonie officielle d'ouverture de la 42^e session ministérielle présidée le 9 juin par M. Simplicie Mathieu Sarandji, Premier Ministre centrafricain.

Sao Tomé-et-Principe s'installe à la première vice-Présidence de l'UNSAC, le Cameroun à la deuxième vice-Présidence et le Rwanda devient Rapporteur.



à l'issue des travaux (voir page 7), les participants ont noté avec satisfaction « l'amélioration de la situation sécuritaire sur toute l'étendue du territoire en dépit de nombreux défis qui restent à relever et qui appellent la vigilance des Etats membres du Comité et de l'ensemble de la communauté internationale ».

Les chefs de délégation, essentiellement composés des Ministres des Affaires étrangères et de leurs collègues en charge des dossiers liés à la sécurité, ont par ailleurs salué le

Le Secrétaire général de l'ONU appelle « les dirigeants et les citoyens à œuvrer en toute bonne foi afin de parvenir à un règlement pacifique [des] différends, d'une manière qui soit propice au dialogue et conforme aux cadres juridiques, aux normes démocratiques et aux aspirations plus vastes de l'électorat »

Déclaration de Bangui : satisfaction suite au retour à l'ordre constitutionnel en RCA



“Nous,

Ministres et Chefs de délégation des Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale ;

Réunis à Bangui, République Centrafricaine, du 6 au 10 juin 2016, à l'occasion de la quarante deuxième réunion ministérielle dudit Comité ;

Après avoir examiné la situation géopolitique et sécuritaire dans la sous-région de l'Afrique centrale:

1. Constatons avec satisfaction le retour à l'ordre constitutionnel en République Centrafricaine ;
2. Nous félicitons de l'amélioration de la situation sécuritaire sur toute l'étendue du territoire en dépit de nombreux défis qui restent à relever et qui appellent à la vigilance des Etats membres du Comité et de l'ensemble de la communauté internationale ;
3. Encourageons les autorités centrafricaines à ne ménager aucun effort dans la recherche de la paix, la restauration et la consolidation de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national ;
4. Rendons hommage au peuple centrafricain pour avoir manifesté, de façon pacifique et

Nous rendons hommage au peuple centrafricain pour avoir manifesté, de façon pacifique et enthousiaste, sa volonté de retourner à l'ordre démocratique et de sortir de la crise, par sa participation au référendum constitutionnel ainsi qu'aux élections présidentielles et législatives en décembre 2015, février et mars 2016

enthousiaste, sa volonté de retourner à l'ordre démocratique et de sortir de la crise, par sa participation au référendum constitutionnel ainsi qu'aux élections présidentielles et législatives en décembre 2015, février et mars 2016 ;

5. Félicitons les autorités de la transition pour avoir mis tout en oeuvre pour réussir des élections démocratiques ;

6. Félicitons également Son Excellence le Professeur Faustin Archange Touadéra pour son élection à la Présidence de la République Centrafricaine et lui réitérons tout notre soutien dans l'accomplissement de sa mission de reconstruction du pays et saluons son engagement dans le processus de réconciliation nationale ;

7. Exhortons tous les acteurs politiques ainsi que les organisations de la société civile à participer au dialogue et à s'engager effective-

ment dans le processus de désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement (DDRR), afin de jouer pleinement leur rôle dans le renforcement de la démocratie et la consolidation de la paix ;

8. Encourageons le gouvernement centrafricain à réactiver la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre ;

9. Nous félicitons de l'engagement des Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) au chevet de la République Centrafricaine dès les premières heures de la crise ;

10. Exprimons notre reconnaissance à Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, pour son rôle de Médiateur international dans la crise centrafricaine ;

11. Exprimons également notre gratitude à la CEEAC, à l'Union Africaine, à l'Union Européenne, aux Nations Unies, aux partenaires techniques et financiers ainsi qu'à tous ceux qui, directement ou indirectement, ont apporté un appui multiforme à la République centrafricaine et les exhortons à rester mobilisés et à poursuivre leurs efforts d'accompagnement du processus de reconstruction, de consolidation de la paix et de restauration de l'Etat de droit".

Fait à Bangui, le 10 juin 2016

Comment faire face à la situation financière préoccupante du Comité ?

Les Ministres et Chefs de délégation présents à la 42e réunion de l'UNSAC tenue du 6 au 10 juin à Bangui ont adopté une Déclaration relative à une contribution annuelle contraignante des Etats membres du Comité. Nous proposons ci-dessous un extrait de ladite Déclaration.

"Vivement préoccupés par la situation financière du Comité et par l'insuffisance des contributions au Fonds d'affectation spéciale ;

Ayant à l'esprit la Déclaration de Libreville adoptée par la vingt huitième réunion ministérielle du Comité le 8 mai 2009 relative au Fonds d'affectation spéciale dudit Comité ;

Sollicitons de nos Chefs d'Etat et de Gouvernement :

1. de se prononcer sur le caractère contraignant de la contribution de chaque Etat membre du Comité en vue d'en assurer le fonctionnement optimal et efficient ;
2. de déterminer et de fixer le montant de cette contribution à 10 000 dollars américains par Etat et par an".

Fait à Bangui, le 10 juin 2016

ONU - AFRIQUE CENTRALE : mutualiser les ressources pour faire face aux défis de la sous-région



Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) a organisé, le mercredi 20 avril, à Libreville, la quatrième réunion des Représentants et Envoyés spéciaux du Secrétaire général de l'ONU, des Directeurs régionaux et des Coordonnateurs résidents du Système des Nations Unies en Afrique centrale. Placée sous le thème « Transition démocratique dans le contexte de la menace du terrorisme et le rôle des forces de défense et de sécurité en Afrique centrale », la rencontre a permis d'examiner la situation sociopolitique et économique de la sous-région ainsi que la coopération avec la CEEAC sur les sujets d'intérêt commun.

Inquiétudes face aux tensions électorales

Tout en reconnaissant les efforts et les progrès des gouvernements dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), les responsables onusiens ont relevé, avec regret, la persistance de défis et de problèmes susceptibles de remettre en

cause les avancées constatées. Ils ont noté que la faible participation des femmes et des jeunes à la vie politique demeuraient une source sérieuse de préoccupation. Ils ont également exprimé leurs vives inquiétudes face aux tensions et crises relatives aux élections dans certains pays. Pour limiter ou empêcher ces tensions, ils ont réitéré la nécessité d'un « dialogue inclusif » entre les différentes parties prenantes au processus politique.

Solidarité dans l'action

Sur le plan économique et social, les participants ont relevé que la chute des revenus du pétrole et son impact sur les finances publiques, le chômage chronique des jeunes, les grèves récurrentes ainsi que les tensions entre les partenaires sociaux et l'Etat constituent des facteurs de fragilisation accrue du tissu social. Au plan sécuritaire, la menace terroriste, les risques de radicalisation et l'expansion de l'extrémisme violent sont considérés comme des vecteurs de déstabilisation

potentielle, selon les responsables de l'ONU.

Face à tous ces défis, les hauts responsables du système onusien en Afrique centrale ont rappelé la détermination de l'ONU de continuer à jouer son rôle de partenaire au développement aux côtés des Etats de la sous-région. Ils se sont engagés à mutualiser leurs ressources et compétences pour une meilleure coordination des actions tant au niveau national qu'au niveau sous-régional. Ils ont également pris l'engagement de travailler avec les institutions régionales et sous-régionales afin de renforcer et d'amplifier l'efficacité de leurs actions.

Tous ont salué les actions de bons offices et de diplomatie préventive du Représentant spécial du SG/ONU pour l'Afrique centrale. Ils l'ont encouragé à poursuivre ses engagements dans ce domaine, y compris en continuant à s'impliquer activement en amont des élections présidentielles afin de favoriser des scrutins « crédibles, transparents et pacifiques » dans la sous-région.



Elections apaisées : M. Abdoulaye Bathily rappelle le rôle de l'ONU



qui encadrent la tenue d'une élection fondée sur les règles démocratiques. « Il ne peut pas y avoir d'élections apaisées sans un minimum de dialogue, sans un minimum de consensus entre les acteurs », a-t-il déclaré. « C'est dans ce sens-là que j'ai œuvré en Centrafrique, au Congo Brazzaville et récemment au Tchad. Evidemment, ici au Gabon, je contribue du mieux que je peux dans cette période préélectorale à l'apaisement des tensions », a-t-il ajouté.

Accusé de ne rien faire face aux crises post et pré électorales qui secouent la sous-région, le Chef de l'UNOCA a rappelé que « le rôle des Nations Unies n'est pas de tordre le bras aux acteurs. On n'a pas de moyens de coercition et de dire aux gens si vous ne faites pas ça...voilà le bâton ».

« Nous appelons les acteurs à prendre conscience de leur responsabilité. Nous interpellons la conscience morale à tous les niveaux à la fois ceux au pouvoir et ceux de l'opposition. Après, s'ils ne sont pas à la hauteur de leur responsabilité, la faute n'est plus à l'ONU », a-t-il expliqué.

En marge de la quatrième réunion des responsables de l'ONU en Afrique centrale, le Représentant spécial du SG/ONU pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, s'est entretenu avec la presse nationale et internationale. Au cours de cet échange, le Chef de l'UNOCA a rappelé l'importance de certaines valeurs

« Nous appelons les acteurs à prendre conscience de leur responsabilité. Nous interpellons la conscience morale à tous les niveaux à la fois ceux au pouvoir et ceux de l'opposition. Après, s'ils ne sont pas à la hauteur de leur responsabilité, la faute n'est plus à l'ONU ».

La CEEAC pour une réflexion sur les questions électorales



Le Général Guy Pierre Garcia, Secrétaire général adjoint de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), a saisi l'occasion de la 4^e réunion des responsables onusiens en Afrique centrale pour partager avec l'assistance des informations utiles sur la vie de l'institution sous-régionale. Il a notamment fait le point sur les réformes en cours, précisant que celles-ci permettront à la CEEAC d'assurer efficacement ses missions.

Par ailleurs, le Général Garcia a invité les participants à contribuer à la mise en place des programmes cohérents de lutte contre le chômage, la faim et la pauvreté afin de relever les défis auxquels la sous-région est confrontée. Il a également lancé un appel pour une réflexion sur les questions électorales en Afrique centrale.

Forte présence des Représentants de l'ONU de la sous-région, participation de la Division Afrique II



Outre les représentants de la plupart des Agences onusiennes basées au Gabon, la quatrième réunion des responsables de l'ONU en Afrique centrale a enregistré la participation de Mme Marie-Evelyne Petrus-Barry, Mme Najat Rochdi, M. Anthony Ohemeng-Boamah, Mme Coumba Mar Gadio et M. Lamin Manneh, respectivement Coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Gabon, au Cameroun, au Congo Brazzaville, en Guinée équatoriale et au Rwanda.

Comme indiqué précédemment, le Général Guy Pierre Garcia, Secrétaire général adjoint de la CEEAC chargé du Département de l'Intégration humaine, de la Paix, de la Sécurité et de la Stabilité, a également participé aux travaux de Libreville, montrant ainsi que la coopération UNOCA-CEEAC est bel et bien en marche. Le Département des Affaires politiques de l'ONU y a été représenté par M. Abdel-Fatau Musah, Directeur de la Division Afrique II (Afrique occidentale, centrale et du Nord). M. Cherno Jallow, Conseiller politique, a pris part à la rencontre au nom de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).



Paix et sécurité - Afrique centrale : échanges de vue entre le Représentant spécial et le Corps diplomatique

Entouré de la Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies au Gabon (Mme Marie-Evelyne-Petrus-Barry) et du Doyen du corps diplomatique (M. Ali Bojji), le Représentant spécial du Secrétaire général, Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, était face aux membres du corps diplomatique et des organisations internationales le 02 juin 2016, au siège de l'UNOCA. Ce traditionnel briefing lui a permis de faire le point sur les activités du Bureau dont il a la charge ainsi que sur la situation sociopolitique et sécuritaire de la sous-région.

Les échanges ont essentiellement porté sur les conditions dans lesquelles les élections se sont déroulées dans certains pays. Au-delà de sa mobilisation dans le cadre des bons offices pour favoriser des scrutins pacifiques, M. Bathily a indiqué que l'UNOCA a contribué à l'organisation des ateliers en faveur des journalistes afin de les aider à couvrir les processus selon une approche fondée sur la promotion de la paix. Depuis le début de l'année 2016, les hommes et les femmes des médias du Congo, du Tchad, de la Guinée équatoriale et de Sao Tome & Principe en avaient déjà bénéficié. Il a souligné que l'UNOCA continuera à œuvrer dans ce sens dans les autres pays d'Afrique centrale engagés dans des processus électoraux, y compris au Gabon où la présidentielle est prévue le 27 août.

En dehors des questions politiques, le briefing du 2 juin a été dominé par des préoccupations relatives aux activités des groupes terroristes (Boko Haram et Armée de résistance du Seigneur/LRA), à la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, au phénomène de braconnage ainsi qu'à l'impact socio-économique de la baisse du cours du baril. La trentaine de diplomates présents ont exprimé leur satisfaction et souhaité que cette session interactive soit maintenue, voire renforcée.

Le briefing a été suivi d'un point de presse au cours duquel le Représentant spécial a résumé l'état de santé de la sous-région ainsi que les priorités du Bureau pour les prochains mois.



GABON - PROCESSUS ELECTORAL PACIFIQUE : les Nations Unies rappellent le rôle crucial des médias



L'UNOCA a activement participé à l'atelier qui a eu lieu du 7 au 10 juin à Libreville sur "l'appui au processus électoral par le renforcement de la liberté d'expression et la sécurité des journalistes". Les travaux ont pris fin avec une série de recommandations qui mettent l'accent sur la nécessité de développer des outils d'autorégulation efficaces. A cet égard, des discussions fécondes ont été construites, entre autres, autour du Code de bonne conduite des médias et des journalistes de l'Afrique centrale en période élec-

"Les élections, ce n'est pas une guerre civile". Il s'agit plutôt d'un moment exceptionnel au cours duquel les médias doivent aider les électrices et les électeurs à connaître et à comprendre les projets de société des candidats.

a insisté sur cette dimension citoyenne de la mission des journalistes. Il a rappelé que leur rôle est crucial dans la conduite d'un processus électoral pacifique ainsi

de, etc. M. Bathily a également attiré l'attention sur les dangers d'une transformation des plumes ou de tous les autres outils de travail du journaliste en "sabres". Il a saisi cette occasion pour faire observer que "les élections, ce n'est pas une guerre civile". Il s'agit plutôt d'un moment exceptionnel au cours duquel les médias doivent aider les électrices et les électeurs à connaître et à comprendre les projets de société des candidats afin de leur permettre, le moment venu, de faire leur choix en

la compétition électorale, les journalistes doivent en effet pouvoir avoir accès aux sources officielles d'information. Certaines recommandations de l'atelier de Libreville portent du reste sur la nécessité de mettre en place de cellules de communication au sein des organismes chargés de la gestion des élections et sur la mise à disposition des médias, des facilités pour une couverture rationnelle des élections. En clôturant les travaux le 10 juin, M. Alain Claude Bilie-By-Nze, Ministre la Communication, a indiqué que le Gouverne-



torale adopté le 8 mai 2015 à Douala (Cameroun) lors d'un atelier régional conjointement organisé par l'UNOCA et le Centre des Nations Unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC). Les participants ont adapté ce Code de bonne conduite au contexte gabonais et l'ont adopté après amendement. Ils ont plaidé pour que des actions de sensibilisation soient menées auprès des responsables d'organes de presse pour faciliter le respect dudit Code. Ils demandent également que ce document soit transmis aux Ministères de la Défense et de l'Intérieur afin qu'ils en prennent connaissance et contribuent à sa mise en oeuvre.

que dans la promotion des droits de l'homme durant cette période sensible. "Je vous encourage à magnifier



leur âme et conscience. Ils doivent aussi les aider à attendre les résultats dans le calme.

ment gabonais prendra les mesures idoines pour garantir la mise en oeuvre de ces recommandations.

Responsabilité sociale

De manière générale, l'atelier de Libreville, auquel ont été associées les forces de défense et de sécurité, a permis aux journalistes du secteur privé et ceux des entreprises à capitaux publics de prendre davantage conscience de leur responsabilité sociale, y compris, en particulier en période électorale. Dans son intervention lors de la clôture des travaux le 10 juin, M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Chef de l'UNOCA,

ce qu'il y a de plus beau dans l'homme et de rendre compte des idées qui rassemblent la nation, et non de celles qui vont dans le sens de l'exclusion ou de l'arbitraire", a souligné M. Bathily, mettant par ailleurs en exergue la nécessité de respecter l'éthique et la déontologie. "L'équilibre dans le traitement de l'information est fondamental", note le Chef de l'UNOCA. Il a ainsi invité les journalistes à éviter la diffamation, la calomnie, l'injure, le mensonge, le dénigrement, la déformation des faits, l'incitation à la haine et à la violence, la propagan-



L'ONU réaffirme sa détermination à continuer à œuvrer, aux côtés du Gabon et d'autres parties prenantes, pour le développement d'une presse libre, indépendante et pluraliste ainsi que pour la promotion de la sécurité des journalistes.

Sécurité des journalistes

En dehors de l'UNOCA, quatre autres organismes onusiens ont contribué à la tenue de l'atelier de Libreville, notamment le CNUDHD-AC, le PNUD, l'UNESCO et l'UNITAR. Ils ont également apporté leur soutien à l'organisation des ateliers du même genre à Port-Gentil, à Franceville et à Oyem. "Cet engagement du Système des Nations Unies témoigne [...] de notre détermination à continuer à œuvrer, aux côtés du Gabon et d'autres parties prenantes, pour le développement d'une presse libre, indépendante et pluraliste ainsi que pour la promotion de la sécurité des journalistes", avait expliqué Mme Marie-Evelyn Petrus-Barry, Coordonnatrice résidente de l'ONU au Gabon, lors de la cérémonie d'ouverture présidée par le Premier Ministre Daniel Ona Ondo.

L'implication de l'UNOCA dans ces sessions de formation des journalistes gabonais en prélude à la présidentielle du 27 août 2016 est en cohérence avec les actions qu'il mène avec le CNUDHD-AC depuis 2013.

Sao Tome et Principe : les journalistes votent pour la paix en période électorale



Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC) ont organisé, du 25 au 26 mai à Sao Tomé, un atelier de sensibilisation et de renforcement des capacités des journalistes dans le domaine de la couverture médiatique des élections selon une approche fondée sur

CNUDHD-AC, a rappelé les enjeux de cette activité conjointe, particulièrement au moment où Sao Tomé et Principe s'apprête à organiser la présidentielle du 17 juillet. « La construction d'une paix durable dépend des efforts fournis par chacun, en commençant par ceux qui traitent et diffusent l'information à travers les médias. Je ne doute point de vos capacités à contribuer au bon déroulement des scrutins et

vation de la paix », a précisé M. Ahowanou Agbessi, saluant, une fois de plus, la coopération dynamique de l'UNOCA dans la mise en oeuvre et la réussite de cet atelier.

Parlant au nom du Ministre de l'Administration interne, M. Jorceline Costa, Assesseur pour la Communication, a exprimé la même idée et a invité les journalistes à tirer profit de cette formation qui vient à point nommé, moins de deux mois avant le scrutin présidentiel. Le Coordonnateur résident du Système des Nations Unies à Sao Tomé et Príncipe à également accueilli favorablement la rencontre tenue dans la capitale santoméenne. Celle-ci a permis de rappeler le « rôle fondamental des journalistes en tant qu'acteurs essentiels dans la promotion des scrutins transparents, inclusifs et pacifiques », selon le message lu par son Assistante chargée des Opérations, Mme Antónia Daio.

Pour un atelier de suivi après le 17 juillet

Dans ce contexte, les participants ont apprécié les discussions sur les thématiques abordées ainsi que sur la Checklist pour la couverture médiatique du processus électoral et sur le Code de bonne conduite des professionnels des médias en période électorale adopté en mai 2015 à Douala (Cameroun) par des journalistes d'Afrique centrale. Les versions portugaises de ces outils importants ont été mises à leur disposition.

A l'issue de l'atelier, les participants ont exprimé leur satisfaction et ont recommandé que l'UNOCA et UNCHR-CA prennent des mesures nécessaires pour assurer le suivi de l'atelier, y compris par le biais d'une réunion d'évaluation après le scrutin du 17 juillet. Tout en réaffirmant leur attachement à la paix, ils ont également lancé un appel pour une assistance en vue de l'élaboration d'un Code d'éthique et de déontologie des journalistes, ainsi que pour la consolidation et la mise en œuvre d'un Code de bonne conduite durant les élections.

En dehors des journalistes, des représentants de la Commission électorale nationale et du Conseil supérieur de la presse ont pris part à l'atelier, qui a été organisé avec le soutien du PNUD. L'atelier de Sao Tomé faisait partie des activités conjointes menées par l'UNOCA et UNCHR-CA pour renforcer la responsabilité sociale et civique des hommes et des femmes médias de la sous-région dans le cadre de la couverture des processus électoraux. Sao Tomé-et-Príncipe en était la cinquième étape, après la République centrafricaine, le Congo, le Tchad et la Guinée équatoriale. UNOCA y était représenté par son Responsable de l'Unité de l'Information publique.



le respect des droits de l'homme et la promotion de la paix.

Dans son allocution de circonstance, M. Ahowanou Agbessi, Directeur régional du

à favoriser un environnement apaisé permettant de garantir la sécurité des populations », a-t-il souligné. « Le respect des droits de l'homme avant, pendant et après le scrutin est [...] une condition sine qua non pour la préservation

Guinée Equatoriale – Présidentielle du 24 avril 2016

Le CNUDHD-AC et l'UNOCA ont sensibilisé les journalistes sur leur contribution à la tenue d'un scrutin apaisé



En prélude à la présidentielle du 24 avril dernier, les responsables de la Communication du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC) et du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) ont rencontré les professionnels de l'information exerçant en Guinée équatoriale pour discuter de leur rôle et responsabilité dans la conduite des élections pacifiques.

Trois séances de travail ont notamment eu lieu : le 20 avril avec les journalistes indépendants et de la presse écrite et le 21 avril avec l'équipe dirigeante et les journalistes de la Radiotélévision de Guinée Equatoriale (RTVGE). Le même jour (21 avril), la délégation onusienne a été accueillie par l'équipe de la Radiotélévision Asonga, la seule chaîne à capitaux privés du pays.

Au total, plus de 60 journalistes représentant un dizaine d'organes de presse ont pris part à ces rencontres. L'occasion pour MM. Fonyuy Kiven (CNUDHD-AC) et Norbert N. Ouendji (UNOCA) de rappeler le cadre et le contexte de leur mission, qui est en phase avec les recommandations d'un atelier régional tenu à Douala (Cameroun) en mai 2015 et portant sur la couverture médiatique des processus électoraux pacifiques. Les participants avaient demandé aux Nations Unies d'organiser des séminaires de suivi dans les pays de la sous-région où se tiendront des élections entre 2015 et 2018. Des activités allant dans ce sens ont eu lieu à Bangui (RCA) en septembre 2015, à Brazzaville (Congo) et à Ndjamena (Tchad) en mars 2016.

Les leçons tirées de ces différentes étapes ont été partagées avec les journalistes rencontrés à Malabo. Ceux-ci ont suivi avec un très grand intérêt les développements sur les droits fondamentaux des citoyens ainsi que sur l'importance d'un traitement équilibré et impartial des informations en période électorale. Les participants ont été aussi encouragés à renforcer davantage leur professionnalisme, en évitant de relayer des injures, des propos faisant l'apologie de la haine ou pouvant inciter à la violence. A cet égard, tous ont été unanimes sur la nécessité de respecter rigoureusement l'éthique et la déontologie journalistique, même si plusieurs défis restent à relever dans ce chantier.



Pour faciliter leur travail, deux documents ont été mis à la disposition des participants : d'abord la Checklist pour la couverture médiatique du processus électoral selon une approche fondée sur le respect des droits de l'homme et la promotion de la paix, qui recense l'essentiel de ce qu'un journaliste doit faire avant, pendant et après une élection. Ensuite, le Code de bonne conduite des médias et des journalistes en période électorale adopté à Douala en mai 2015, amendé par les professionnels de médias tchadiens en mars 2016 et récemment traduit en Espagnol.

Ces documents, qui ont suscité beaucoup d'intérêt, ont fait l'objet d'intenses discussions. En ce qui concerne particulièrement le Code de bonne conduite, les journalistes ont regretté de n'avoir pas eu suffisamment de temps pour s'en imprégner. Ils ont cependant noté avec satisfaction que cet instrument d'auto-régulation n'est pas valable uniquement pour la présidentielle, mais pour tous les scrutins. La plupart d'entre eux ont ainsi exprimé le vœu qu'un atelier soit éventuellement organisé avant les législatives pour leur permettre de donner leur avis sur le Code comme l'ont fait leurs confrères des pays cités plus haut.



Le Secrétaire d'Etat à l'Information, M. Miguel Antonio, a salué la démarche des Nations Unies en faveur de la presse équato-guinéenne. Lors d'une audience le 22 avril en présence du Directeur général de la RTVGE (Luis Ndong Owono) et du Directeur de la Télévision nationale (Pedro Obiang Edu), il a précisé que l'activité menée par le CNUDHD-AC et l'UNOCA à Malabo dans le cadre la présidentielle est « une contribution importante au renforcement des capacités des journalistes en période électorale ». Il a dit être attentif au suivi de ce dossier, en soulignant qu'il y a des besoins dans ce domaine.

M. Marcelino Nguema Onguene, Défenseur du Peuple (équivalent de Médiateur de la République), qui a également reçu les responsables de l'Information de l'UNOCA et du CNUDHD-AC, a souhaité qu'en plus des journalistes, des sessions particulières soient consacrées aux chargés de la Communication des partis politiques ainsi qu'aux membres de la société civile.

La mission a bénéficié de l'assistance technique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Bureau du Défenseur du peuple.

Lutte contre la LRA : les conclusions de la 8^e réunion des Points focaux

L'UNOCA a organisé la huitième réunion des points focaux en charge de l'Armée de résistance du seigneur (LRA) du 5 au 6 avril à Entebbe (Ouganda) pour faire le point sur la mise en œuvre de la stratégie régionale des Nations Unies de lutte contre la LRA et de l'Initiative de coopération régionale de l'Union africaine (UA) pour l'élimination de la LRA (ICR-LRA).

Les quelque 70 participants présents ont fait observer que des progrès ont été accomplis sur le volet militaire de la stratégie. Par contre, ils ont estimé que des efforts restent à faire sur le plan humanitaire et dans le cadre du développement durable de la plupart des zones affectées. Par ailleurs, ils ont convenu que la LRA, bien que considérablement affaiblie, demeure une menace sérieuse pour la paix et la sécurité, notamment en République centrafricaine (RCA) et en République démocratique du Congo (RDC).

cratique du Congo (RDC).

Soutien accru au Système d'alerte précoce

Dans ce contexte, les participants ont réitéré leur appel au renforcement de la coopération entre les opérations de maintien de la paix de l'ONU en RCA (MINUSCA) et en RDC (MONUSCO) et la Force régionale d'intervention (FRI) de l'UA chargée de lutter contre la LRA. Ils ont aussi plaidé pour un soutien accru des donateurs aux systèmes d'alerte précoce en place dans les zones affectées par la LRA ainsi qu'à la réintégration des ex-membres de la LRA.

Ils ont également exprimé le vœu que l'UA entreprenne une mission dans l'enclave de Kafia Kingi (Soudan) pour vérifier les allégations de présence d'éléments de la LRA, y compris celle de Joseph Kony, Chef de ce groupe terroriste.

De plus, les participants ont encouragé l'UA à organiser la cinquième réunion ministérielle du Mécanisme conjoint de coordination de l'ICR-LRA afin de donner des orientations politiques sur les dossiers en cours, et en particulier, au sujet du retrait possible du contingent ougandais de la Force régionale d'intervention. Cette réunion ministérielle, qui a eu lieu à Addis-Abeba le 20 mai 2016, a appelé le Gouvernement ougandais à reconsidérer sa décision, de préférence, jusqu'à fin mai 2017, au lieu de fin octobre 2016.

Outre les représentants du système des Nations Unies et de l'UA, les partenaires bilatéraux et les ONG nationales et internationales ont pris part aux travaux de la 8^e réunion des points focaux en charge de la LRA. La prochaine rencontre aura lieu au cours du 1^{er} trimestre 2017.

Mission d'évaluation du Chef de l'UNOCA en République centrafricaine

Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, a effectué une visite en République centrafricaine (RCA) du 24 au 25 mai dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie régionale des Nations Unies de lutte contre la LRA. A Bangui, il s'est entretenu avec les Ministres des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Centrafricains de l'étranger ; de la Défense ; de l'Intérieur, de la Sécurité publique et de l'Administration du territoire ainsi qu'avec l'Ambassadeur des Etats-Unis et les dirigeants de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation de la RCA (MINUSCA).

Lors de ces échanges, le Représentant spécial du Secrétaire général a exprimé sa vive préoccupation par rapport au retrait annoncé des troupes ougandaises déployées à l'Est de la RCA et faisant partie de la

Force régionale d'intervention (FRI) de l'UA chargée de lutter contre la LRA. Il a exploré avec ses interlocuteurs des options visant à assurer qu'aucun vide sécuritaire ne résulterait de cet éventuel retrait, y compris le rôle des Forces armées centrafricaines et l'appui que peuvent leur apporter les forces internationales présentes en RCA dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité.

M. Bathily a appelé à la vigilance toutes les parties concernées, compte de la résilience de la LRA et de sa capacité à se régénérer - comme en témoigne la recrudescence des attaques observée en RCA et en République démocratique du Congo (RDC) au 1^{er} semestre de 2016. La mission en RCA faisait suite à une visite similaire menée en RDC fin novembre 2015 conjointement avec l'Envoyé spécial de l'Union Africaine sur la question de la LRA.

En avril 2012, l'UNOCA avait effectué des visites dans des zones affectées par la LRA, y compris à Obo (RCA) où la délégation avait touché du doigt la situation des victimes, notamment des réfugiés et déplacés.



Vasyl Sydorenko prend sa retraite : l'UNOCA rend hommage à un pionnier



Après une quinzaine d'années au sein du Système des Nations Unies, dont cinq ans au Gabon comme Chef du Service d'appui à la mission généralement appelé *Chief of Mission Support* (CMS), Vasyl Sydorenko retourne chez lui en Ukraine pour une retraite bien méritée. Pour marquer cet événement important dans sa vie professionnelle et dans l'histoire de l'UNOCA, un dîner lui a été offert le 28 juin dans un restaurant librevillois. Une soirée d'hommage sympathique et conviviale au

sement ses missions et atteindre ses objectifs stratégiques. Le Chef de Cabinet, Anatole Ayissi, qu'il consultait beaucoup, a salué son dynamisme ainsi que le professionnalisme dont il a fait preuve dans la gestion rationnelle des ressources financières et humaines.

Ludovico Capito (Chef de la Sécurité), Pascor Woodson (Responsable des Finances et du Budget), Cheick Tidiane Mbojji (Conseiller militaire), et plusieurs autres collègues, dont Jean-Paulin

l'UNOCA un certificat d'appréciation ainsi qu'un patchwork de ses photos réalisé par l'Unité d'information publique. Il n'a pas caché son émotion face à ces témoignages et expressions de reconnaissance.

M. Vasyl a cependant trouvé les mots et l'énergie pour exprimer sa gratitude aux collègues qui l'ont aidé à mettre la mission en place ainsi qu'à ceux qui ont rejoint l'UNOCA par la suite pour leur implication dans la mise en oeuvre du mandat du



cours de laquelle plusieurs collègues ont tenu à prendre la parole pour magnifier son dévouement, sa loyauté et son humilité.

Dans son mot de circonstance, le Représentant spécial, Abdoulaye Bathily, a remercié Vasyl pour sa contribution significative à la mise en oeuvre du mandat de l'UNOCA dont il est l'un des pionniers. Présent aux premières heures de l'ouverture du Bureau en 2011, il a joué un rôle capital dans son processus d'implantation à la Cité de la démocratie, puis de son déménagement au Pont de Gué-gué en avril 2015. En tant que Chef de l'Administration générale, il a toujours su mobiliser et encadrer son équipe pour accomplir rigoureu-



Mabyala, Ibrahim Edang, Marjoleine Baloubiyembe, Igor Ella (tous relevant du CMS) ont reconnu que Vasyl a été un fonctionnaire exemplaire, un manager attentif et attentionné. Ses conseils judicieux permettaient aux un(e)s et aux autres de donner le meilleur d'eux-mêmes dans l'exécution de leurs tâches. Dans l'ensemble, sa dimension humaine du management a marqué tout le personnel. Il n'hésitait pas à faire le tour des bureaux pour le suivi de certains dossiers ou de s'occuper lui-même de quelques détails ne relevant pas de sa responsabilité directe.

Sous les applaudissements des collègues, M. Vasyl a logiquement reçu des mains du Chef de



Bureau. Il a dit toute sa satisfaction d'avoir participé à cette belle aventure professionnelle. Malgré les défis qui subsistent, il a encouragé le personnel, et en particulier M. Bathily, à continuer à faire avancer la cause de l'Afrique centrale, une sous-région qui fait face à plusieurs défis politiques et sécuritaires. Il a souhaité que tout se passe pour le mieux dans les années à venir.

Mme Happy Assumpta Umwagarwa, Responsable des Ressources humaines, a évoqué la grandeur d'esprit et l'humilité de ce Chef « que nul ne peut égaler ». Elle aura la lourde responsabilité d'assurer son intérim.

Bon vent et à bientôt, M. Vasyl !

UNE PHRASE AU COEUR DU MANDAT DE L'UNOCA

« Les élections constituent [...] un moment fort dans la vie démocratique d'un pays. Leur transparence, leur crédibilité et leur caractère inclusif favorisent une bonne gouvernance et un développement humain durable. Dans ce contexte, le Système des Nations Unies exhorte les autorités compétentes à favoriser l'accès aux sources officielles d'information et à accorder aux journalistes toutes les facilités pouvant garantir leur intégrité physique et intellectuelle ».

Extrait du discours prononcé le 7 juin 2016 à Libreville par Mme Marie-Evelyne Petrus-Barry, Coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies au Gabon, lors de la cérémonie d'ouverture de l'atelier sur "l'appui au processus électoral par le renforcement de la liberté d'expression et la sécurité des journalistes".

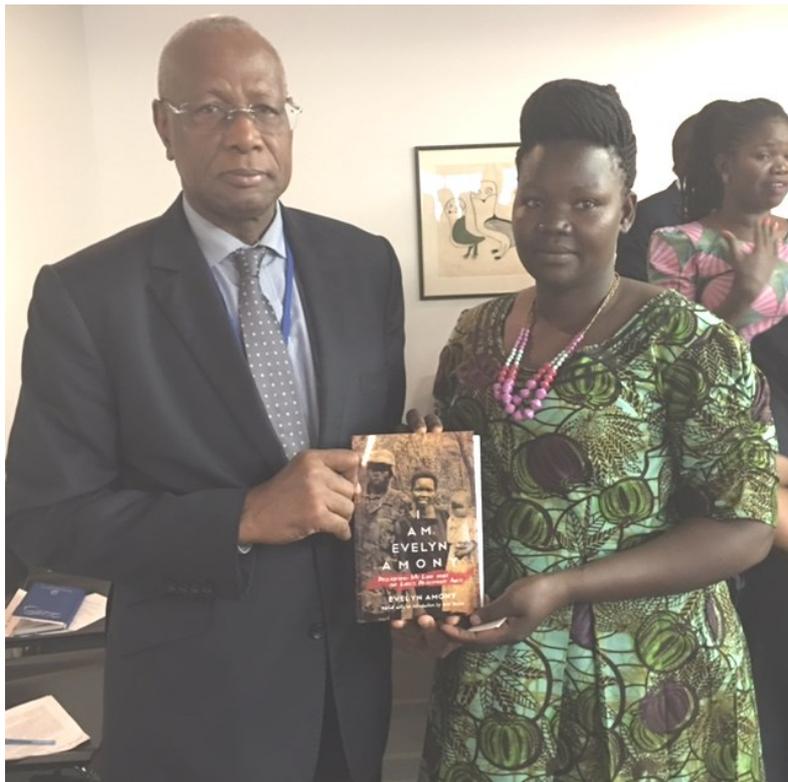


L'ACTUALITE EN UN CHIFFRE | BURUNDI : 1 MILLION DE DOLLARS POUR LA PAIX...

1 Million de dollars US. C'est à peu près le montant que le Fonds de consolidation de la paix a transféré au Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU, M. Jamal Benomar, afin de soutenir la résolution pacifique du conflit au Burundi. « Ce financement arrive au bon moment », a expliqué M. Benomar, selon une note à la presse publiée à New York le 16 juin par le Département des Affaires politiques. « Il permettra d'appuyer les efforts en cours pour démarrer un dialogue inclusif et sincère, qui est la clé de la résolution de la crise actuelle, dans l'intérêt du peuple burundais », précise-t-il.

Le projet financé vise à créer un environnement propice à la réussite du processus de paix.

ARRET SUR IMAGE



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale recevant un exemplaire de l'ouvrage « *I am Evelyn Amony: Reclaiming My Life from the Lord's Resistance Army* ». M. Abdoulaye Bathily a participé à la cérémonie de présentation de ce livre-témoignage le 15 juin 2016 à la Mission permanente de la Finlande auprès des Nations Unies à New York.

Le livre raconte l'histoire d'*Evelyn Amony*, enlevée chez eux à Kilalo (Nord de l'Ouganda) à l'âge de 11 ans par des éléments de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). A 14 ans, Joseph Kony, Chef de ce groupe terroriste, l'avait forcée à devenir une de ses épouses. Elle relate courageusement les dures réalités de sa vie en captivité ainsi que les circonstances dans lesquelles elle a retrouvé la liberté.



UNOCA

Revue annuelle du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale

Magazine

5^e édition Février 2016



La Paix et la sécurité au service de
l'intégration régionale et du Développement
Durable de l'Afrique centrale

RETRO 2015

La nouvelle édition de l'*UNOCA Magazine*, la revue annuelle du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, est disponible. Diffusée et distribuée en versions imprimée et PDF, elle rend compte des principaux faits qui ont marqué la vie de l'institution en 2015. C'est un retour en textes et en images sur les efforts entrepris par le Représentant spécial (avec l'appui de ses collègues) pour promouvoir la paix et la sécurité dans la sous-région. Pour plus d'information, bien vouloir contacter l'Unité de l'Information publique, 6e étage du siège de l'UNOCA, Pont de Gué-Gué, Libreville. Vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse : piunoca@un.org